

## Est-on obligé de passer par Paris pour réussir ?

Par **Booker**, le 12/07/2014 à 19:40

Bonjour,

Je viens vous trouver car le collège de droit de Toulouse m'obligerait à faire un mon M1 et à Toulouse et il est compliqué de rentrer dans une autre université après le M1 et Paris quasi impossible !

Le truc c'est que j'ai peur de partir à Paris et me planter en étant pas intégré au M2 et ne pas obtenir mon DU du Collège supérieur de droit.

De l'autre je suis tenté d'essayer car j'ai une peur fondamentale qui me motive en toile de fond : la peur d'être un avocat fiscaliste ou affairiste smicard. J'ai vu ces reportages morbides sur des avocats peinant à joindre les deux bouts d'une corde financière fatiguée et voilà d'un côté jm'en fou d'aller à Paris mais c'est que je veux pas passer à côté d'une carrière éventuelle qui pourrait être intéressante. J'ai l'impression que si je passe pas par Paris ma carrière d'avocat va être inintéressante au possible et que je vais me taper que le dossiers pas drôle et que tout ce qui est drôle et énorme ira aux étudiants issus des masters 2 de Paris ou HEC.

Ca me dérange pas de monter bosser à Paris mais c'est vraiment le choix du master. J'ai l'impression de faire une fixette très clairement -rires-.

Qu'en dites vous ? Master 2 provinces - remarquez le jeu de mot- = vie ennuyeuse pour avocat fiscaliste à 2 mille euros en fin de carrière ?

Alors, rester à Toulouse et finir le CSD et tenter le DJCE ? ou partir en courant dès le M1 vers Paris ?

OUI J'AI PEUR POUR MON AVENIR. Je veux gagner de l'argent. [smile3].

Par **Muppet Show**, le 12/07/2014 à 20:50

bonsoir,

ça n'aide pas mais je suis d'accord avec vous :

[citation]OUI J'AI PEUR POUR MON AVENIR. Je veux gagner de l'argent.[/citation]

=/

Cordialement

Par **Booker**, le **12/07/2014** à **23:05**

Au final quel est ton avis mopette ? je ne t'ai pas compris

Par **Muppet Show**, le **12/07/2014** à **23:29**

Je n'ai pas vraiment d'avis je suis un peu dans ton cas à me tâter pour mon avenir et comme toi j'ai peur de finir au SMIC en étant avocat.... Cette remarque peut paraître injuste pour certain mais c'est la réalité, on ne travaille pas pour le plaisir mais pour gagner sa vie. (C'est mieux de faire quelque chose qu'on aime mais le but premier du travail c'est de gagner de l'argent ... )

Bref province ou non pour moi le diplôme est le même mais de ce que j'ai pu entendre par une notaire (pendant mon stage), on noue beaucoup de lien professionnel à Paris independamment de la qualité du M1

C'est peut être dépasser ce que je dis, ça fait 20 ans qu'elle est notaire... Après j'espère qu'elle se trompe et qu'on a autant de chance de devenir un ténor en venant de Paris ou de Charleville pour ma part.

Par **Booker**, le **13/07/2014** à **09:49**

moi je m'intéresse beaucoup au droit fiscal et je me verrais bien être avocat fiscaliste. J'ai la chance d'avoir un DJCE dans mon université et je me demandais si je pouvais être avocat fiscaliste avec un DJCE (je sais déjà que c'est possible d'être affairiste avec ça).

Avis à ceux qui sont informés, votre avis est le bienvenu :).

Par **bulle**, le **13/07/2014** à **16:57**

Le DJCE est l'une des voies les plus adaptées afin de devenir fiscaliste donc pas de soucis là-dessus.

Je ne vois pas pourquoi il serait plus difficile de faire un M2 à Paris en venant de Toulouse, des tas d'étudiants vont en M2 dans des facs parisiennes chaque année alors qu'ils viennent d'ailleurs.

Pour la peur du salaire, elle est justifiée. Sans vouloir être défaitiste, on nous vend pas mal le

droit comme la voie royale pour se faire de l'argent alors qu'il y a des tas d'autres boulots qui permettent de gagner sa vie bien mieux et ce, sans faire des heures "à en crever".

Par **Poussepain**, le **13/07/2014** à **19:58**

Bonjour,

La réponse est non, et je pense que la question est mal posée car trop absolue.

Concernant les master, Paris est un gage de rien du tout. Car entre un M2 droit social de province bien implanté localement, très sélectif, et reconnu par les entreprises locales, et un M2 droit privé général d'une grande fac parisienne, sélectif mais avec une promo à 40 étudiants et noyé dans la masse des M2 parisien, je suis pas sur que le M2 de Paris soit le meilleur.

Et surtout, je reste convaincu que ce qui compte c'est la qualité de l'étudiant plus que de son cursus, le marché du travail fait vite la sélection.

Pour ce qui concerne les avocats, que ce soit en province et à Paris la majorité des dossiers se valent. Certes Paris (mais pas que : Lyon, Marseille...) offre des dossiers d'envergures, plus prestigieux (grosses boites, gros projets etc...) mais la technique pour les traiter reste la même. De plus on ne liquide pas Arcelor mital tout les jours, le dossier qui fait vivre l'avocat au quotidien c'est le dossier du quotidien.

Il faut plus vous demander si le métier d'avocat vous intéresse fondamentalement, et après seulement le reste viendra.

Ensuite pour la rémunération, Paris n'est absolument pas une garantie.

Le revenu médian des avocats est de 40 000 euros par an, 50% gagnent plus, 50% moins.

Tout dépend du barreau d'exercice (pour un fiscaliste un barreau frontalier peut être plus intéressant que Paris par exemple, de même certains barreau ont peu d'avocats et ceux ci, en situation de monopole, encaissent...), de votre compétence (quand même un peu), de l'énergie que vous y mettez (c'est clair que ce sera pas pour 35 heures...), de votre capacité a faire venir des clients et à facturer élevé..., de votre spécialité (famille/pénal ça cours les rue, fiscal moins bizarrement...).

Donc Paris oui et non, les carrière d'affairiste internationale qui font rêver y sont, c'est sur, mais combien d'élus pour combien qui crèvent la dalle ?

Pour le reste le métier d'avocat permet de trouver sa route, il faut réfléchir c'est sur, mais le profession est assez diversifiée pour trouver des carrières intéressantes et rémunératrices un peu partout.

Par **Yn**, le **15/07/2014** à **09:47**

La question est toujours la même : quel est le projet ? Si tu vises les top cab parisiens, évidemment qu'il faut sortir de Paris-1 ou 2. C'est un système "entre-soi", dans lequel les employeurs recrutent (quasiment) toujours aux mêmes endroits.

Mais il n'y a pas que Paris-1 et 2 : tu as d'excellentes formations un peu partout en France dans des domaines très variés. Tu peux très bien faire un M2 en province, monter sur Paris faire quelques stages dans les gros cab, et découvrir la réalité du milieu. Tu verras que finir tous les soirs à pas d'heure (vraiment, pas d'heure) est formateur mais invivable à long terme.

Beaucoup le font, beaucoup reviennent en province pour la seule et bonne raison que la vie ne se limite pas à bosser dans un cab d'une centaine de personnes dans lequel tu n'es pas grand-chose avant de passer associé.

Un bon étudiant reste un bon étudiant, peu importe la faculté dans laquelle il a suivi sa formation. Donc à toi de réfléchir à ce que tu souhaites vraiment.

Par **ainezumi**, le **16/07/2014** à **15:40**

Je suis d'accord avec Yn... les parisiens recrutent majoritairement des... parisiens!

Les grands cabinets reçoivent des milliers de candidatures ne serait-ce que pour des stages. Si tu veux faire un stage dans un grand cab, le profil type c'est : M2 + DJCE ou magistère + Ecole de Commerce et/ou LL.M. (ça tend de plus en plus vers le "et"...). Bien sûr, bilingue anglais voire trilingue espagnol/arabe/russe apprécié. Il n'y a qu'à lire les offres pour te rendre compte des critères de recherche...

Et je plussoie Yn, combien se sont contentés de stages, voire de un ou deux ans de collaboration dans des grands cab pour péter les plombs et rentrer en province... L'avantage de ces parcours, c'est un boosteur de carrière. Tout le monde sait que les horaires sont simplement invivables : à quoi bon gagner 6k€ par mois si c'est pour ne pas avoir le temps d'en voir la couleur?

Une amie à moi a fait un stage chez Freshfields, élève-avocate, s'est vue proposer une collab et a refusé, et sans regret.

En somme, à toi de voir où tu te vois :

- si tu te vois à 200% carrériste, adieu la vie sociale et sentimentale, pas d'heure - mais pour y arriver, il faut un profil école de commerce/LL.M. coté

- si tu te vois plutôt avocat(e) avec un train de vie un peu plus calme, carriériste mais moins fou, dans un cabinet non pas miteux mais correct en province, mais dans des villes comme Bordeaux, Lyon, Aix, Marseille il y en a. Pour information, le salaire d'entrée de carrière d'un cabinet comme Axten à Aix c'est 3500 net après le CAPA... niveau fiscalistes/affaires, je connais peu de smicards... après, faut trouver aussi.

- si tu te vois plutôt juriste d'affaires dans une boîte. Idem, il y a un classement dans ces boîtes et faut s'accrocher pour entrer dans des grands groupes mais à Paris, t'as moyen de trouver un poste de Juriste Junior dans une filiale de grand groupe puis de monter dans le

groupe assez rapidement.

J'ajouterais qu'un bon étudiant ne fait pas forcément un bon juriste/avocat et vice-versa! J'ai jamais autant appris que depuis que j'ai quitté les bancs de la fac...

Donc à mon sens, Paris booste ta carrière, mais ce n'est pas une étape obligatoire pour tous... ça ne reste qu'une étape obligatoire pour ceux qui visent très haut dans la renommée des cabinets ;)

Par **Booker**, le **16/07/2014** à **16:58**

je vois, cela me gênait de venir vous trouver une fois encore pour des questions d'orientation, et cela me fait très plaisir d'avoir l'impression que vous avez pris le temps de me répondre :). Vos messages m'aident à y voir plus clair,

merci à vous ! à bientôt

Par **Yn**, le **17/07/2014** à **10:07**

Pour continuer la discussion, tu as encore le temps de découvrir beaucoup de choses. Avoir un projet est très positif, c'est souvent un facteur de motivation et de réussite.

Par contre, reste ouvert : la L3 et le M1 sont des années très formatrices, le droit se met en place, les matières techniques arrivent, la maturité commence à faire son effet... Bref, profite-en pour faire des stages, découvrir la réalité des professions, etc.

Par contre, comme le dit *ainezumi*, je ne suis pas sûr qu'un profil école de commerce intéresse les juristes : ce sont deux mondes différents. Nous faisons du droit, ils font... autre chose (des trucs enseignés en école de commerce).

Mais je suis d'accord sur la maîtrise des langues : l'anglais est absolument indispensable, et une autre langue (même exotique) est la bienvenue. De nombreux cabinets entretiennent des relations stables avec le Japon, la Chine, le Brésil, l'Inde, etc. maîtriser l'une de ces langues peut être un atout considérable.